

CR Procès de Saint-Gaudens du 26/09

On avait mis les petits plats dans les grands. Organisation rapide de la défense collective, tracts pour appeler au soutien, affiches, badges en couleur, diffusion d'infos sur les sites internet militants, événements pour mobiliser, organisation des festivités autour de la journée, avocat,... Bref on était prêts.

Et beaucoup de personnes ont répondu à l'appel ; Gilets-jaunes, organisations (signataires des divers communiqués ou tracts), individu-es. Que tous et toutes en soient remercié-es chaleureusement.

Malheureusement, il est dans la vie des moments où l'imprévisible pointe le bout de son nez, à l'improviste, sans prévenir. Cela engendre de ces situations où la moquerie devient superflue, le sarcastique inapproprié, la défiance la plus déterminée n'a plus prise. La rage vous en tombe, comme ça, Pfiou !! La situation prend le dessus, elle vous écrase, se suffit à elle-même.

Que s'est-il passé ce 26 septembre mémorable ?

Alors que la foule solidaire venait de lancer ses derniers encouragements aux inculpé-es au moment où ils et elles franchissaient l'impressionnant cordon de police (en tenue d'apparat) mobilisé devant l'entrée du palais (2 estafettes esquintées. Pour de vrai, elles sont moisies et ne passeraient probablement pas le contrôle technique). Donc, nos camarades s'engagent vaillamment dans l'enceinte en un attroupement potentiellement répréhensible, entrent accompagnés de leur avocat dans la salle.

L'avocat, Maître Pignon, constate alors la présence d'un seul juge pour mener ce procès et fait gentiment remarquer que pour le chef d'inculpation d'entrave à la circulation ça peut faire mais, oui il y a un MAIS, pour le chef d'inculpation d'attroupement après sommations de se disperser, la procédure requiert un collège de 3 juges. Après vérification, le juge admet son impossibilité à tenir séance et renvoie le procès au 16 janvier 2020. CLAP de fin provisoire, sans mandat de dépôt.

Voilà comment diluer en un instant la détermination de toute une foule dans un rire, assez incrédule. Comment est ce possible ?

On peut se féliciter simplement que la moindre manif' non déclarée soit mieux organisée, le moindre rassemblement, jaune, vert, noir, ... mieux préparé. Et, encore une fois, le mouvement social a démontré sa force. Grâce au "stand d'entraînement de tir au LBD (Lanceur de Balles Douces)", à la « roue de l'infortune », au « chamboule-tout », à la reconstitution théâtrale d'actes de GJs, etc... la journée ne fut perdue pour personne ; même l'équipe bleue derrière les chefs a rigolé (pas les chefs, sérieux en diables). Notons en plus que chaque individu-e a participé à ramener un petit bout de chaque stand, créant une déambulation improvisée, presque comme une manif'.

POLICE partout JUSTICE nulle part, fut le slogan le plus juste du jour. Non pas comme la bravade habituelle mais comme un pertinent résumé de la situation.

Et maintenant ? D'autres camarades ont encore quelques démêlés avec la justice, en attendant le début 2020. Et puisque on nous invite à une cérémonie de vœux au tribunal, le 16 janvier, ben ...

ON SERA LÀ, ON SERA LÀ, MÊME SI EUX LE VEULENT PAS, ON SERA LÀ....

*Autodéfense Juridique GJs
Inculpé.e.s*